

quetterie, & l'on en fit aussi de 24. pieces de Canon des Ramparts.

III. Les Genevois, voisins de cette Republique, pourront, peut-être, la requérir bientôt, pour interceder en leur faveur auprès du Roi de Sardaigne dans un cas qui les intrigue, si ce Monarque ne se rend à des instances qu'ils lui ont déjà faites. Le sujet en est, que ce Prince a ordonné aux François réfugiés qui se sont établis à *St. Victor & Chapitre*, de se retirer dans un tems limité. Et la demande des Genevois contenue dans une Lettre très-respectueuse qu'ils ont écrite à S. M. Sardaignoise, est la revocation de cet ordre, comme contraire, à ce qu'ils avancent, au droit dont jouit leur Ville d'accorder des permissions à tous ceux qu'elle juge à propos, d'aller s'établir à *St. Victor & Chapitre*.

A R T I C L E III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. LA Cour a donné les ordres positifs de renvoyer au mois de Juillet de l'année prochaine le départ de la Florille de *Cadix*, & d'en faire partir incessamment deux Vaisseaux d'avis afin de porter aux Gouverneurs dans les Indes de nouveaux ordres de renvoyer pareillement à l'année prochaine le retour des Galions. Ces ordres suivis de quelques autres émanés du Trône, font dans la conjoncture presente des affaires avec la Grande Bretagne, le sujet de bien des réflexions. On veut, comme on l'a voulu jusqu'à present, la paix & la
guerre